

Etat des lieux de la filière liège varoise et perspectives sylvicoles et économiques

par Chloé MONTA et Albane LEFLEM

***Face à la situation dégradée
de la suberaie varoise :
vieillissante et peu productive,
les acteurs locaux se mobilisent
pour structurer
et relancer la filière.***

Des suberaies et une filière dégradées

Le Var, avec ses 58 000 ha de forêts de chêne-liège (données IFN, 1999) est la première région subéricole de France avant la Corse, les Aspres et les Albères dans les Pyrénées-Orientales, et quelques zones réduites dans les Landes.

Le chêne-liège s'y développe dans les milieux siliceux : les Maures, l'Estérel, la Colle du Rouet, le Tanneron et quelques poches autour de Toulon, formant des peuplements forestiers appelés suberaies.

Une succession de facteurs climatiques, économiques et sociologiques¹, a conduit aujourd'hui à des suberaies dégradées, majoritairement vieillissantes, embroussaillées et avec des levées de liège abandonnées depuis plus de 30 ans.

Alors que dans les années 1860 à 1970, l'industrie du bouchon varois a employé jusqu'à deux mille personnes salariées dans 150 fabriques et permettait l'exploitation de 10 000 tonnes par an, la filière économique actuelle est moribonde et fortement illicite.

La filière du liège dans le Var représente de nos jours des quantités dérisoires par rapport au marché mondial. Plus récemment, les levées de liège ont été limitées, du fait des sécheresses répétées de 2003 à 2008. Même les ventes groupées, associant forêt privée et forêt publique, ne suffisaient pas à exercer une influence sur le marché, la production étant encore trop faible.

¹ - Cf article précédent,
R. Piazzetta « La filière liège française »

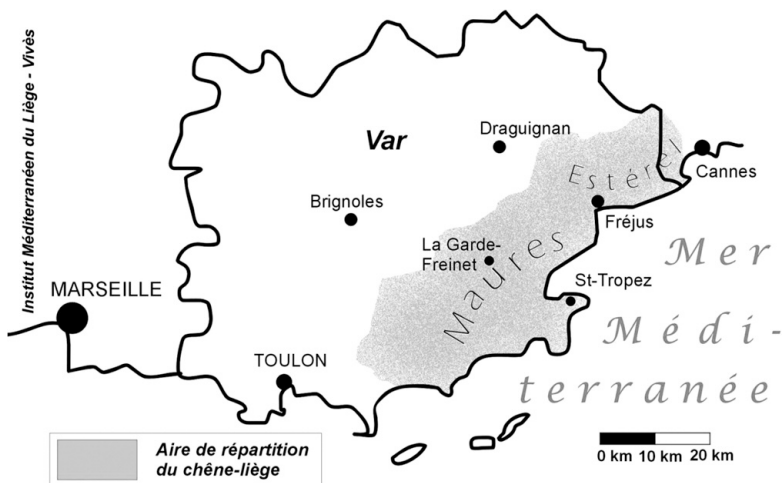


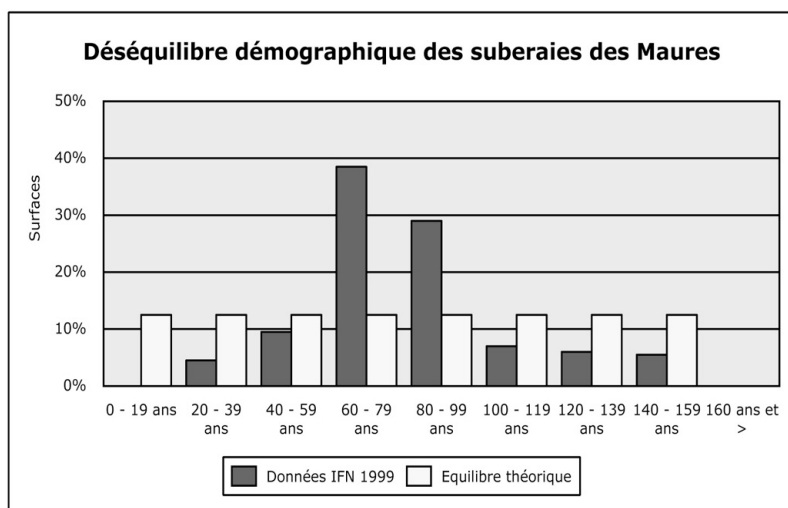
Fig. 1 :
Aire de répartition du chêne-liège dans le Var
Source IML

Une entreprise comme DIAM (bouchonnier français) utilise 15 000 t/an de liège, quand le Var en exploite sur la même période 300 t.

La filière liège varoise souffre ainsi :

- d'un liège majoritairement de mauvaise qualité (sur-épais, brûlé, mâle),
- de récoltes de liège faites uniquement dans les secteurs où il reste encore du liège de qualité, sans gestion globale permettant une subéiculture d'avenir,
- d'un manque de leveurs de liège : les leveurs locaux sont peu nombreux, âgés et souvent non déclarés, n'offrant aucune rémunération au propriétaire (des vols de liège sont par ailleurs constatés chaque année) ; en outre aucun jeune n'est formé pour réaliser les levées,

Fig. 2 :
Déséquilibre démographique des suberaies varoises
Source E. Deportes, CRPF et ASL suberaie varoise



- d'un manque de transformateurs, seuls deux (14 salariés) sont présents dans le Var, dont un artisanal qui a dépassé l'âge de la retraite,

- les transformateurs imposent un rachat du liège à faible prix aux leveurs et ne travaillent que 300 tonnes de liège local par an, quand le massif des Maures est capable d'en fournir 5 à 10 fois plus (expérience de la COVALIEGE menées 30 ans auparavant),

- de débouchés locaux très limités : le liège broyé (pour l'isolation) vendu en vrac ou en sac, les couasses (plats traditionnels) et quelques niches demandant de très faibles volumes (ruches, matériel de pêche, planches pour culture d'orchidées),

- d'une seule structure qui achète les bois de chêne-liège, Maures Bois Energie, pour une valorisation en paillage.

Des besoins importants pour relancer la filière

Pour relancer la filière du liège dans le Var, les besoins sont importants aussi bien au niveau sylvicole qu'économique.

Pour améliorer les suberaies, il faut :

- des travaux de régénération, à savoir abattre environ le tiers des tiges, en priorité celles dépérissantes, et débroussailler pour permettre la régénération naturelle par draçonnage et semis,

- une sylviculture propice à une bonne qualité du liège et de l'arbre avec des travaux de layonnage pour rendre accessibles les arbres pour les levées de liège à venir,

- une remise en production des arbres par des levées ou démasclage dans les secteurs à faible risque d'attaque sanitaire.

Un choix sera à faire spatialement, au cas par cas : certains secteurs à très fort risque d'incendie seront contraints d'être entretenus selon les critères DFCI (Défense des forêts contre l'incendie) classiques qui ne permettent pas un développement pérenne et de qualité de la suberaie.

Actuellement, les besoins sylvicoles se concentrent essentiellement sur la régénération des suberaies vieillissantes. Or, bien souvent, les travaux nécessaires ne sont pas effectués, faute de rentabilité.

Il existe cependant des solutions pour

financer les travaux. Ainsi, dans le cadre de Natura 2000, les propriétaires ont la possibilité d'être aidés à hauteur de 100 % sur le montant des travaux. Les propriétaires peuvent être accompagnés pour le suivi, souvent lourd, de ces aides. Les éclaircies effectuées ainsi, doivent permettre de stimuler la régénération. Progressivement, la sylviculture dans les jeunes peuplements devrait aboutir à une meilleure qualité du liège.

La filière a, quant à elle, un besoin urgent de se reconstituer et de se professionnaliser, il est nécessaire de :

- responsabiliser les propriétaires sur la vente officielle de leur liège, à un prix et dans des conditions de travaux corrects,
- former de nouveaux leveurs de lièges pour pallier le manque de leveurs officiels,
- proposer des débouchés pour le liège, toutes qualités confondues, permettant de rémunérer correctement chaque maillon de la filière,
- augmenter les débouchés du bois de chêne-liège, bois et liège mélangés ou séparés,
- certifier chaque étape de la filière en s'inscrivant dans une démarche de qualité (ex : PEFC Liège).

Pour pallier le problème de morcellement du foncier dans cette forêt qui est privée à plus de 75 %, un outil de regroupement des propriétaires s'avère indispensable pour réussir une relance de la filière liège.

C'est le rôle que joue l'Association syndicale libre de gestion forestière de la suberaie varoise (ASL Suberaie varoise) créée en 1991 et qui regroupe aujourd'hui 226 adhérents pour 10 111 hectares. Basée sur le périmètre de répartition du chêne-liège et du châtaignier (depuis une modification de ses statuts en 2010) dans le Var, cette association de propriétaires forestiers s'est donnée comme objectifs d'aider les propriétaires forestiers à gérer durablement leur forêt. Cela implique de participer au développement de filières économiques locales pour les espèces forestières du massif (chêne-liège, pin maritime, châtaignier) comme pour des activités encore peu reconnues (apiculture, valorisation des sous-produits, qualité de l'eau, stockage du carbone...). L'ASL Suberaie varoise œuvre ainsi pour la filière liège, mais travaille également de concert avec le Syndicat des producteurs de châtaignes du Var pour la remise en état des châtaigneraies.

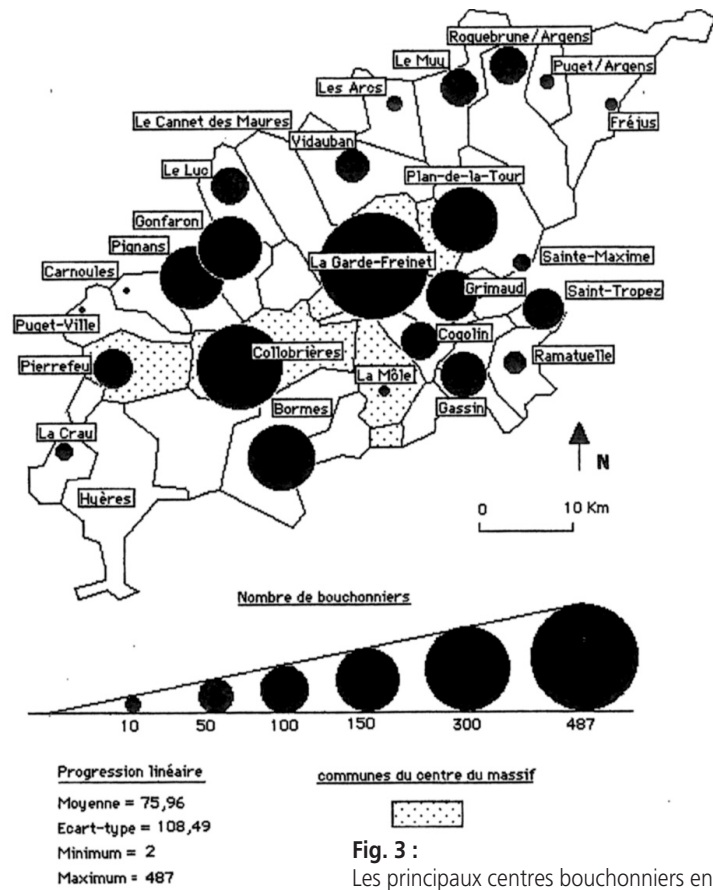


Fig. 3 : Les principaux centres bouchonniers en 1856 selon leurs effectifs ouvriers`
Source : Jacques Daligaux, 1995

Une exploitation à ce jour peu rentable

Le retour d'expérience de l'été 2013, avec l'emploi par l'ASL d'une équipe catalane pour l'exploitation du liège, a donné des coûts journaliers et des rendements faibles (Cf. figure ci-dessous).

Pour expliquer les différences avec les autres régions subéricoles, il faut savoir que les chantiers de l'ASL ont présenté des conditions plus difficiles d'exploitation : éloignement de la place de dépôt, terrains embroussaillés.

Pour minimiser le coût de l'exploitation, il y a la possibilité de créer des layons dans les suberaies avant levée.

L'ASL étudie aussi de près les outils pour mécaniser la levée qui tendent à se développer en Espagne.

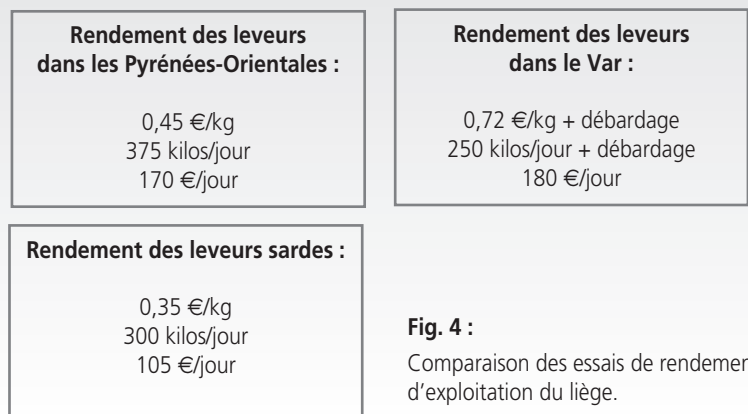


Fig. 4 : Comparaison des essais de rendement d'exploitation du liège.

Le plan d’approvisionnement territorial des Maures

par Jacques BRUN et Albane LE FLEM

La méthodologie du PAT adaptée au chêne-liège

Le Plan d’approvisionnement territorial (PAT), est un outil d’estimation de la ressource développé par les communes forestières. Pour appliquer cette méthodologie au chêne-liège, une étude cartographique a été réalisée sur l’ensemble du massif des Maures.

Plusieurs aires ont été exclues de cette étude :

- celles où les enjeux environnementaux étaient très forts (Réserve biologique intégrale, zone rouge Tortue d’Hermann) ;
- quand la pente est supérieure à la classe 5 ;
- quand les distances de débardage dépassent les 400 m ;
- les surfaces brûlées en 1990 et en 2003.

Le schéma global de la desserte du massif a ensuite été intégré, en différenciant les divers types de pistes et les éventuels points noirs. Enfin, l’ensemble des peuplements ont été classifiés grâce à la typologie et aux itinéraires sylvicoles créés par le CRPF et grâce au tarif de cubage défini par l’ASL de la suberaie varoise. Le tarif de cubage combiné avec la typologie sylvicole a aussi permis de définir le coût des plaquettes à partir de la carte.

Résultats

Les coûts estimés de la tonne de plaquettes en moyenne dans le massif des Maures est de 60 €/t sans phase de stockage avec une livraison directement à la chaufferie et 96 €/t avec une phase de stockage en forêt avant la livraison à la chaufferie. Ces résultats mettent en valeur la nécessité de rompre avec les méthodes de récolte traditionnelle.

Les nouvelles méthodes d’exploitation préconisées (exploitation de l’arbre entier, broyage puis séparation du liège et du bois) offriraient des conditions de travail plus favorables. Cependant, il est nécessaire de continuer les efforts de sylviculture en poursuivant les coupes d’éclaircies dans les jeunes peuplements et les coupes de régénération dans les vieux peuplements. Il faut faire en sorte d’exploiter le plus possible d’arbre entier ; le tronc et parfois même les branches, permettent de faire des billons. Le mieux est de limiter le transport et de faire le broyage sur place. Le paillage résultant de cette exploitation est aujourd’hui vendu essentiellement aux paysagistes. Ce système fonctionne bien, il permet de faire des opérations blanches pour les propriétaires. Le paillage obtenu a une valeur esthétique plus appréciée que celui de pins, la demande est soutenue. Le prix a même pu augmenter dernièrement. Pour optimiser davantage ce système d’exploitation de l’arbre entier, des essais de séparation mécanique du bois et du liège sont en cours avec *Consorti Forestal de Catalunya* et Amorim. Tout ce travail se fait en partenariat avec l’ASL Suberaie varoise.

Perspectives

Aujourd’hui cette carte peut évoluer. Pour la compléter il serait nécessaire de collecter les données auprès des divers organismes. La communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez pourrait centraliser ces données à l’échelle du massif des Maures, pour ensuite proposer une consultation interactive à destination des gestionnaires. Les données de terrain vont également permettre de passer d’un modèle numérique à un modèle de terrain plus réaliste.

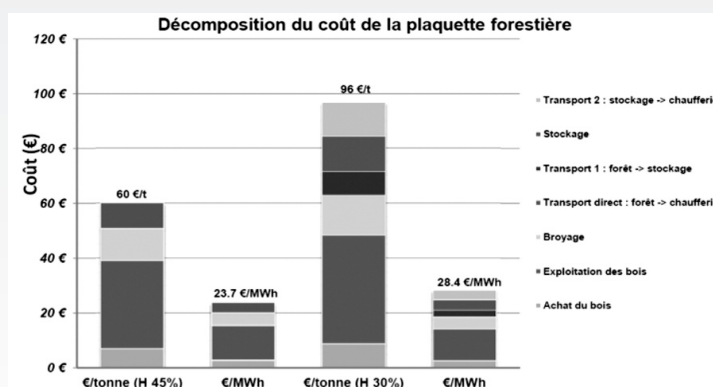


Fig. a : Décomposition du prix de la plaquette.

Jacques BRUN
Communauté
de communes du
Golfe de Saint-Tropez
83310 COGOLIN
jbrun@cc-
golfedesainttropez.fr

J.B., A.L.



Photo 1 (à gauche) :
Utilisation du liège
en jardinerie



Photo 2 (ci-contre) :
Démonstration de levée
de liège aux Mayons
(2011)

*Photos ASL Suberaie
Varoise*

Débouchés et perspectives

Dans les Maures, seuls 3 à 5 % du liège est utilisable pour les bouchons. Des tests sont prévus avec DIAM-Bouchage pour réaliser des bouchons en aggloméré selon leurs procédés, afin de mieux valoriser le liège local.

Aujourd'hui, le paillage représente le seul débouché pour valoriser les chênes-lièges coupés, car lever le liège avant une exploitation ne représente pas une activité rentable. C'est pourquoi on envisage de plus en plus l'exploitation de l'arbre entier (Cf. encadré ci-contre), broyage puis séparation du bois et du liège pour fournir respectivement la filière bois énergie et celle des isolants. Economiquement, cette séparation semble viable. Pour le bois, le débouché en bois énergie est évident, pour ce qui est du liège broyé dans l'isolation, des travaux sont en cours avec le Conseil général du Var et l'entreprise Melior pour développer des produits.

L'ASL a également réalisé une étude * sur des nouveaux débouchés pour le liège mâle dans les secteurs de l'horticulture (support d'orchidées notamment) et des vivariums terrariums, où le liège sert, par exemple :

- d'abri pour animaux,
- de décoration dans les divers types d'aquarium ;
- de décoration florale ;



Photos 3 et 4 (ci-contre) :
Exploitation des chênes-lièges en arbre entier.
Photos ASL Suberaie Varoise

* Le détail de ce travail se trouve à l'adresse suivante :
www.suberaievaroise.com/documents/Rapport_sylvamed_SIMPLE.pdf

Chloé MONTA
ASL Suberaie varoise
Pôle Forêt
Quartier Précoumin
Rte de Toulon
83340 LE LUC
asl.suberaie.varoise@
gmail.com

Albane LEFLEM
Forêt Modèle de
Provence
Pavillon du Roy René
13120 GARDANNE
albane.leflem@
communesforestieres.
org

– de support de culture pour plantes épiphytes (serres tropicales).

Même si les prix d'achat à l'aval semblent très attractifs, les volumes concernés sont très faibles. Par ailleurs, l'organisation de la vente des produits se doit d'être souple ce qui est coûteux en temps de travail et l'ASL ne dispose pas de suffisamment de personnel pour remplir cette mission. En revanche, la valorisation de ce liège peut-être faite en gros volumes, vendus à des grossistes qui rayonnent à l'échelle européenne.

Enfin, il est rappelé que pour que l'équation sylviculture – exploitation – économie fonctionne, il est nécessaire de travailler avec une « économie propre ». PEFC France vient de valider un cahier des charges spécifique au liège varois.

C.M., A.L.

Résumé

Devant la situation actuelle des suberaies varoises qui sont vieillissantes et offrent des récoltes très faibles d'un liège de mauvaise qualité, des acteurs comme l'ASL Suberaie Varoise, la Communauté de commune du Golfe de Saint-Tropez et l'association Forêt Modèle de Provence se mobilisent. Ils mènent des actions d'amélioration de la connaissance de la disponibilité de la matière première (Plan d'approvisionnement territorial) et de diversification des débouchés du liège actuel, avec des entreprises comme DIAM-Bouchage ou Melior. Enfin, ils cherchent à innover sur les techniques de sylviculture et de transformation : régénérer efficacement les suberaies vieillissantes, exploiter les arbres en entier et séparer le liège du bois après broyage sont autant de défis à relever.

Summary

Current status of the cork oak sector in the Var *département* (S.-E. France) and the forestry and economic perspectives for it

Faced with the current state of the cork oak stands in the Var, which are ageing and give very little cork and of poor quality, certain stakeholders such as ASL Suberaie Varoise, the Rural District Council of the Gulf of Saint-Tropez and the association Forêt Modèle de Provence have begun to react. Steps taken include improving the information about how much cork is actually available (Area Availability Plan) and diversifying the present-day uses for cork with companies such as DIAM-Bouchage (bottle corks) and Melior. In addition, the stakeholders are seeking innovative development in related forestry and transformation: regenerating the old stands, using the whole tree and separating the cork from any wood after chipping or grinding.

Resumen

Estado del sector del corcho de la provincia «Var» y perspectivas silvícolas y económicas

Frente a la situación actual de los alcornoques de la provincia del Var (Francia) que están envejeciendo y ofrecen cosechas muy débiles con un corcho de mala calidad, los actores como la ASL (Asociación del Corcho), la Comunidad de las comunas del Golfo de Saint-Tropez y la Asociación del Bosque Modelo de la Provenza se movilizan. Se están llevando a cabo acciones para mejorar el conocimiento de la disponibilidad de la materia prima (Plan de Aprovisionamiento Territorial) y la diversificación del mercado actual del corcho, con empresas como DIAM-corchos o Melior. Por último, buscan innovar en las técnicas de selvicultura y de transformación: regenerar eficazmente los viejos alcornoques, explotar los árboles enteros, separar el corcho de la madera y después la trituration; son algunos de los retos a afrontar.